Département du Pas-de-Calais

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Elimination et la VAlorisation des DEchets ménagers du Calaisis

Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi 21 décembre à 14h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND

ETAIENT PRESENTS:

Madame Janique FONTAINE (suppléante de M. MIGNONET), Messieurs Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de M. AGIUS), Guy BEGUE (suppléant de Mme NOEL), Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND (pouvoir reçu de M. PLANQUE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Guillaume LOEUILLEUX, Jacques LOUCHEZ, Robert PILLE (suppléant de M. MARCOTTE-RUFFIN).

ETAIENT EXCUSES:

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (suppléée par M. BEGUE), Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par M. PILLE), Philippe MIGNONET (suppléé par M. FONTAINE), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE (pouvoir donné à M. ENGRAND).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Janique FONTAINE

F5-12-2023 : MARCHE POUR LA FOURNITURE DE CARBURANT POUR LES ENGINS ET LES VEHICULES DU SEVADEC - L'ANCEMENT DE PROCEDURE

Rapporteur: Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC a lancé, en 2019, un marché concernant la fourniture de carburant pour les engins et les véhicules du SEVADEC, et cela pour une durée de guatre années.

Ledit marché arrivant à son terme le 30 juin 2024 et ne pouvant être renouvelé, il convient, au vu du montant estimé par les services du SEVADEC, de lancer une mise en concurrence selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Accusé de réception en préfecture 062-256203936-20231221-F5-12-2023-DE Date de télétransmission : 22/12/2023 Date de réception préfecture : 22/12/2023 Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 5 décembre 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à lancer une procédure concernant un marché de fourniture de carburant pour les engins et les véhicules du SEVADEC.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

Pour Copie Conforme, Le Président,

6210 SALAIS CEDE

Décision rendue exécutoire
Le 12/12/1023
Certifié exact
L'ordonnateur.